



MAIRIE 42220 COLOMBIER

Présents : Jean-Paul VALLOT – Gérard DEGRAIX – Cyril DUCLOS – Maryline VANEL – Bernadette ORIOL – René ORIOL – Jean-Luc ROUCHOUZE – Solange CHOVET – Françoise LE CORNU – André GACHE - Ronan ARROUEZ.

Absents : Aucun

Ordre du Jour

- Accès au réseau d'eau potable:

L'ensemble des règles de gestion du réseau d'eau potable ont été rappelées et plus particulièrement celle imposant à chaque redevable de laisser l'accès aux représentants pour relever les consommations.

Il a été convenu de mettre en ligne le règlement du réseau d'eau.

Par ailleurs, le conseil a validé à l'unanimité le montant de la cotisation à verser par les 22 nouveaux bénéficiaires d'eau potable suite à l'extension du réseau. Il a également été voté à l'unanimité que chaque nouveau branchement entrainerait la perception d'une somme de 1000€.

- Elargissement du chemin de la couette :

2 sociétés ont été consultées pour l'élargissement d'un virage dangereux et accidentogène lieu dit la Couette. C'est l'entreprise MAZET TP qui a été choisit à l'unanimité pour la réalisation des travaux pour un montant estimé à 1265,76 € TTC

- Réfection des WC Publics:

Une réflexion est engagée sur ce point. Les premières projections font état d'environ 5600 € de travaux.

- Salle des fêtes:

Les travaux vont débuter. L'entreprise MAURIN a donné les garanties nécessaires pour la réalisation du lot charpente avec notamment la prise en charge d'éléments d'étanchéité en accord avec l'entreprise SUPER.

Un appel d'offre a été relancé pour le lot métallerie jugé initialement infructueux.

S'agissant du financement, et malgré la sollicitation de plusieurs banques, seul la Banque Populaire s'est déplacée et a fait une proposition pour le prêt à court terme. Le crédit agricole semble toutefois mieux placé actuellement.

- Question diverses :

→ Poubelles de Mizérieux : il a été constaté que les poubelles de Mizérieux dégageaient des odeurs très gênantes pour les riverains. Une solution est en cours de mise en œuvre. Les poubelles seront déplacées en amont dans un secteur plus approprié, au plus près du croisement menant au Sauzet.

→ Le logement n°1 des appartements du Bourg est désormais occupé.

→ la subvention de 149700 € pour l'extension du réseau d'eau a été perçue.

Commune de Colombier

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 21 OCTOBRE 2016 à 20 H00.
